

Vacances Adaptées ÉTÉ 2020




ACP
ASSOCIATION
CHAMOIS
PYRENEENS

« Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Nous espérons que la brochure des séjours été 2020 comblera toutes vos attentes. Elle offre des destinations variées en France et à l'étranger.

L'équipe des Chamois Pyrénéens s'est une nouvelle fois mobilisée afin de mettre à votre disposition des hébergements de qualité et des équipes accompagnantes bienveillantes.

Nous vous remercions pour la confiance et la fidélité que vous nous témoignez depuis de nombreuses années et restons à votre écoute afin d'améliorer notre prestation. »

Présentation de l'association :

« Les Chamois Pyrénéens », association sportive et culturelle est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1980 à l'initiative de parents, d'amis et de professionnels du secteur médico-social. Son but est de proposer à ses adhérents déficients intellectuels des activités de loisirs et des séjours de vacances.

Les Chamois Pyrénéens organisent tout au long de l'année pour nos adhérents :

- des séjours de vacances en France et à l'étranger,
- des activités culturelles et socio-culturelles,
- des journées et des week-ends à thème.

Ils proposent, en particulier sur les mois d'été, divers séjours de vacances adaptées aux désirs et aux possibilités de chacun et capables de répondre aux souhaits des adhérents, des familles et des établissements.

Lexique :



Lieu accessible aux personnes en fauteuil



Escalier sur le lieu de vacances



Salle de bain accessible aux personnes en fauteuil



Lieu accessible pour des personnes vieillissantes



Accueil de couples possible



Transport vers le lieu de séjour en avion

Public accueilli :

La réussite des séjours de vacances implique la constitution de groupes les plus homogènes possibles tant au niveau de la vie quotidienne que de la dynamique collective.



Très Bonne Autonomie :

La personne prend totalement en charge les actes de la vie quotidienne (repas, habillage, toilette et prise de médicaments). Elle gère son argent personnel, se repère dans l'espace et le temps et est capable de se servir des moyens de communication. Elle a un comportement stable et peut avoir besoin d'un intervenant pour l'organisation de ses vacances si elle rencontre des difficultés. Elle peut effectuer des sorties seule.



Très Bonne Autonomie / Jeunes :

La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle a moins de 30 ans et est à la recherche d'un séjour de vacances dynamique avec des personnes de son âge.

-30



Bonne Autonomie :

La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome.



Bonne Autonomie / Personnes vieillissantes :

La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle est vieillissante, fatigable et à la recherche d'un séjour de détente calme et reposant.

+60



Bonne Autonomie / Personnes à Mobilité Réduite :

La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle peut avoir des capacités motrices diminuées et nécessite ponctuellement un accompagnement de proximité pour certains déplacements.



Moyenne Autonomie :

Avec le soutien ponctuel d'un accompagnant, la personne prend en charge seule les actes de sa vie quotidienne (toilette, habillage). Un intervenant est indispensable pour la gestion de l'argent et la prise des médicaments. Elle sera nécessairement accompagnée lors des activités afin de garantir sa sécurité.



Faible Autonomie :

La personne a besoin d'un accompagnement dans tout ou partie des actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, activités...). Ses besoins, difficultés ou problèmes de mobilité nécessitent la mise à disposition de locaux adaptés. Ces vacances s'adressent à des personnes moins dynamiques qui recherchent un séjour de détente calme et reposant.



Très faible Autonomie :

La personne a besoin d'une prise en charge constante dans tous les moments clés de la vie quotidienne. Son degré d'autonomie nécessite un accompagnement de grande proximité et des locaux totalement adaptés. Pour des raisons de confort climatique, les séjours destinés à ce public ont lieu au mois de juin.

Sommaire :

Suivez le guide !

Juin 2020 :

I. Séjours Bonne Autonomie pour personnes vieillissantes :

Idaux-Mendy **NOUVEAU** 6

II. Séjours Très Faible Autonomie :

Idaux-Mendy **NOUVEAU** 7

Marquixanes 8

Août 2020 :

III. Séjours Très Bonne Autonomie :

Marrakech **NOUVEAU** 9

Minorque **NOUVEAU** 10

Rome 11

Royan 12

IV. Séjours Très Bonne Autonomie moins de 30 ans :

Canet-en-Roussillon **NOUVEAU** 13

Paris 14

V. Séjours Bonne Autonomie :

Albi 15

Bastia **NOUVEAU** 16

Blois **NOUVEAU** 17

Carcassonne	18
Center Parc	19
Figuerola del Camp (Espagne)	20
Mallabia (Espagne)	21
Pornic	22
Porto (Portugal)	23
Saint-Malo	24
San Genis (Espagne)	25
San Sébastian (Espagne)	26

VI. Séjours Moyenne Autonomie :

Avignon	27
Bassin d'Arcachon	28
Foix	29
Narbonne	30
Soustons	31

VII. Séjour Bonne Autonomie pour personnes vieillissantes :

Faux	32
------------	----

VIII. Séjour Bonne Autonomie pour Personnes à Mobilité Réduite :

Faux	33
Soustons	34

IX. Séjours Faible/Moyenne Autonomie :

Gradignan	35
Mane	36

<u>X. Informations Générales</u>	37
--	----



« Située au cœur du Pays Basque, la commune d'Idaux-Mendy est un lieu idéal pour se ressourcer. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des communes de Mauléon-Licharre et St Jean Pied de Port,
- ✓ Activité pêche ou centre équestre,
- ✓ Balade à la frontière espagnole,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un gîte de vacances situé au cœur du Pays Basque. Chambres de 2 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

Du 15 au 17 juin 2020 ; du 17 au 19 juin 2020 ; du 15 juin au 19 juin 2020

■ Public

7 personnes + 2 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

360 €* les 3 jours ;

595 €* les 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Située au cœur du Pays Basque, la commune d'Idaux-Mendy est un lieu idéal pour se ressourcer. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des communes de Mauléon-Licharre et St Jean Pied de Port,
- ✓ Activité pêche ou centre équestre,
- ✓ Balade à la frontière espagnole,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un gîte de vacances situé au cœur du Pays Basque.
Chambres de 2 lits.

■ Restauration

Hébergement en pension complète.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

Du 22 juin au 26 juin 2020

■ Public

5 personnes + 5 accompagnateurs
(dont 1 responsable et 1 veilleur de nuit)

■ Prix

1120 €* les 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Surplombant les Pyrénées-Orientales, le Massif du Canigou et ses environs offre un lieu de vacances idéal avec des activités diverses et variées. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des communes de Prades, Perpignan et Collioure,
- ✓ Balade en bateau,
- ✓ Parc des Aigles de Valmy à Argelès-sur-Mer,
- ✓ Balade sur les plages de la Mer méditerranée,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

■ Hébergement

Dans un gîte de plain-pied situé dans un village de gîtes avec une vue imprenable sur le massif du Canigou. Chambres de 2 à 3 lits.

■ Restauration

Hébergement en pension complète.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 08 juin au 12 juin 2020 ;
du 15 juin au 19 juin 2020

■ Public

5 personnes + 5 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1120 €* les 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*



NOUVEAU

« Ancienne cité impériale du Maroc, la ville de Marrakech illumine ses visiteurs avec ses mosquées, ses palais et ses jardins. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Excursion à dos de chameaux aux alentours de Marrakech,
- ✓ Visite du Jardin Botanique des Majorelles, le plus beau jardin de Marrakech,
- ✓ Découverte des Cascades d'Ouzoud et promenade en bateau,
- ✓ Visite des palais Bahia et El badi,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un hôtel situé au cœur de la ville de Marrakech. Chambres de 1 à 2 lits. Piscine sur place.

■ Restauration

Hébergement en demi-pension.

■ Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Toulouse. Transfert possible depuis Pau moyennant un supplément (nous contacter).

■ Dates

du 12 août au 19 août 2020
(variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve des programmations de vols et des disponibilités)

■ Public

10 personnes + 2 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1570 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*



NOUVEAU

« Réputée pour ses plages à perte de vue, l'île de Minorque est entourée de baies rocheuses aux eaux turquoise. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la vieille ville de la Ciutadella,
- ✓ Visite des ports de Fornells et Mahon,
- ✓ Balade au Parc naturel de s'Albufera,
- ✓ Croisière en bateau,
- ✓ Baignades sur les plages de l'île,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un hôtel offrant une vue magnifique sur la baie de Mahon. Chambres de 1 à 3 lits. Piscine sur place.

■ Restauration

Hébergement en demi-pension.

■ Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Toulouse. Transfert possible depuis Pau moyennant un supplément (nous contacter).

■ Dates

du 04 août au 11 août 2020
(variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve des programmations de vols et des disponibilités)

■ Public

10 personnes + 2 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1570 €* la semaine

*voir modalités dans les informations générales



« Rome est un véritable musée à ciel ouvert !
Les temples et les amphithéâtres antiques
font partie intégrante de la ville et attirent
des millions de visiteurs toute l'année. »



Activités proposées :

- ✓ Visite des grands sites touristiques romains dont :
 - le Colisée, – la Chapelle Sixtine,
 - le Vatican, – la villa Borghese,
 - le Panthéon, – la villa d'Este,
- ✓ Balade et baignades sur les plages de la côte italienne,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un hôtel situé en plein cœur de Rome.
Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

Hébergement en demi-pension.

■ Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Toulouse.
Transfert possible depuis Pau moyennant
un supplément (nous contacter).

■ Dates

du 26 juillet au 02 août 2020
(variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve
des programmations de vols et des disponibilités)

■ Public

10 personnes + 2 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1570 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*



« Avec ses belles plages et ses grands espaces naturels, on ne peut que tomber sous le charme de la côte charentaise. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des villes de Royan et Rochefort,
- ✓ Balade sur l'île d'Oléron,
- ✓ Promenade sur la côte avec panorama sur le Fort Boyard,
- ✓ Zoo de la Palmyre,
- ✓ Baignades sur les plages de la côte charentaise,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans deux gîtes mitoyens situés entre Royan et Rochefort.
Chambres de 2 à 4 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020

■ Public

10 personnes + 2 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*



NOUVEAU

« Idéalement située sur la côte catalane, la station balnéaire de Canet-en-Roussillon ravit ses touristes avec ses longues plages de sable fin. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des villes de Collioure et d'Argelès-sur-Mer,
- ✓ Aquarium de Canet-en-Roussillon,
- ✓ Balade en bateau,
- ✓ Parc des Aigles de Valmy à Argelès-sur-Mer,
- ✓ Baignades sur les plages de la Mer Méditerranée,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un domaine à 15 minutes de Canet-en-Roussillon.
Chambres de 1 à 3 lits. Piscine sur place.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*



« Paris, première destination touristique du monde, offre un émerveillement permanent à ses visiteurs grâce à tous ses monuments et au charme de ses quartiers. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Journée au Parc d'Astérix,
- ✓ Découverte des principaux monuments de la ville : la Tour Eiffel, le Musée du Louvre, Notre Dame de Paris, le Jardin des Plantes, le Panthéon, Montmartre et le Château de Versailles,
- ✓ Balade sur les Champs Elysées,
- ✓ Croisière en bateau sur la Seine,
- ✓ Marché aux puces, shopping...

■ Hébergement

Dans un centre international de séjour situé dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Chambres de 1 à 2 lits.

■ Restauration

Hébergement en demi-pension (petit-déjeuner + dîner), les repas du midi seront pris à l'extérieur.

■ Transport

Départ en train depuis la gare de Pau.

■ Dates

du 02 août au 09 août 2020

■ Public

10 personnes (bons marcheurs)
+ 2 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1150 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

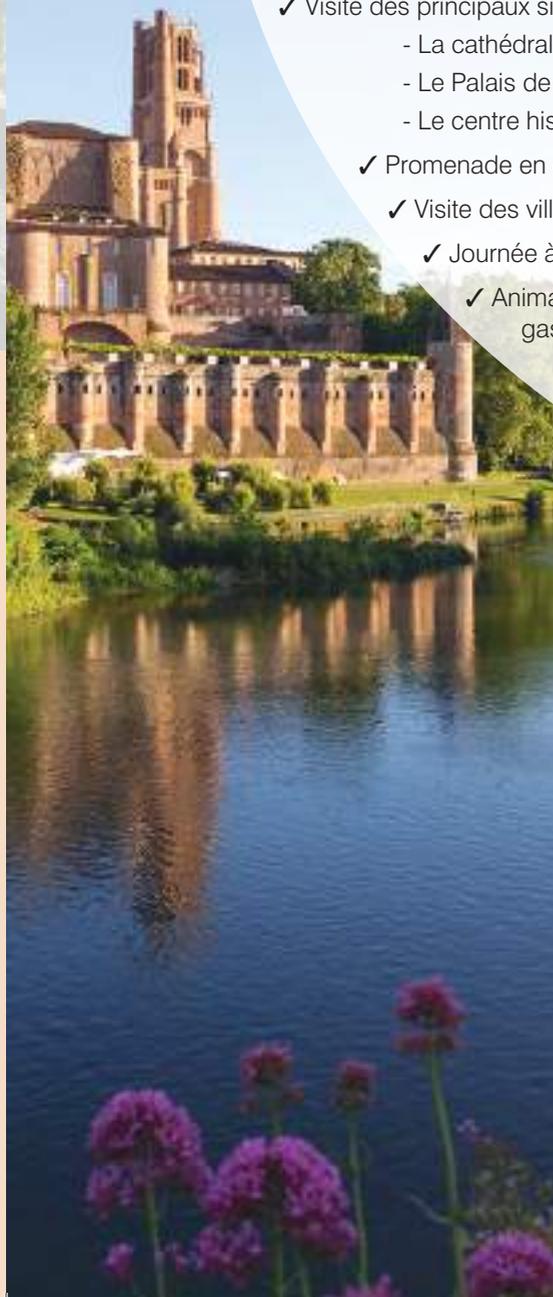


« Admirablement située en bord du Tarn, la ville d'Albi offre de belles promenades dans les ruelles de son cœur historique. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
 - La cathédrale,
 - Le Pont Vieux,
 - Le Palais de la Berbie,
 - La collégiale Saint-Salvi,
 - Le centre historique,
- ✓ Promenade en gabarre sur le Tarn,
- ✓ Visite des villes aux alentours : Gaillac et Cordes-sur-Ciel,
- ✓ Journée à Toulouse,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...



■ Hébergement

Dans un ensemble de gîtes situé à 20 minutes d'Albi. Chambres de 1 à 2 lits. Piscine sur place.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020 ;
du 1^{er} août au 08 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine ; 1790 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Perchée sur une colline corse surplombant la mer, la cité de Bastia possède de nombreux atouts entre architecture historique et plages de sable fin. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
 - La Citadelle,
 - Le vieux port,
 - La Place St Nicolas,
 - Le palais des Gouverneurs,
- ✓ Balade en bateau sur la Méditerranée,
- ✓ Découverte des communes aux alentours : St Florent et Lozari,
- ✓ Réserve naturelle del' Etang de Biguglia,
- ✓ Baignades sur les plages de la côte corse,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans une maison de village située à 30 minutes de Bastia. Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour (traversée en ferry depuis Marseille).

■ Dates

du 29 juillet au 08 août 2020

■ Public

10 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1750 €* les 11 jours

**voir modalités dans les informations générales*



NOUVEAU

« Sur le chemin des Châteaux de la Loire, la cité de Blois est dotée d'une architecture et de quartiers qui sauront ravir ses visiteurs. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
 - Le Château Royal, - La Maison de la Magie,
 - La Fondation du Doute, - La Cathédrale St Louis,
- ✓ Découverte de certains Châteaux de la Loire,
- ✓ Balade en gabarre sur la Loire,
- ✓ Journée au Zoo de Beauval,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans deux maisons situées dans un domaine à 20 minutes de Blois. Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 1^{er} août au 15 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1800 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Panoramas grandioses, sites naturels exceptionnels : l'Aude est un département aux multiples facettes où vous passerez des vacances inoubliables »



Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la citadelle et du château de Carcassonne,
- ✓ Visite du parc australien,
- ✓ Promenade sur le littoral méditerranéen,
- ✓ Réserve africaine de Sigean,
- ✓ Balade sur le canal du midi,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

■ Hébergement

Dans deux grands gîtes de charme situés dans un domaine à l'entrée de Carcassonne. Chambres de 2 à 3 lits toutes à l'étage. Piscine sur le domaine.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020
du 1^{er} août au 08 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine ; 1790 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Avec des lagons bleus, une végétation exotique, des piscines, une rivière sauvage, des toboggans aquatiques et des jacuzzis : le dépaysement est total au domaine de Center Parc »



Activités proposées au choix :

- ✓ L'Aqua Mundo et sa piscine où l'eau est toujours à 29 ° où vous pourrez faire de la plongée et découvrir un monde sous-marin exotique avec poissons et coraux tropicaux ,
- ✓ Sorties et excursions au choix : mini-golf intérieur et extérieur, pédalo, bowling, pétanque, parcs aux daims, ferme des animaux, tennis de table, billard, salle de jeux vidéo, activités artistiques et activités de plein air,
- ✓ Journée au parc du Futuroscope,
- ✓ Croisière le long de la Loire,
- ✓ Baignade à l'Île du Château des Ponts de Cé,
- ✓ Animations diverses : soirées dansantes, à thème, karaoké, jeux de société...

■ Hébergement

Dans des cottages tout confort de 8 personnes.
Chambres de 1 à 2 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 07 août au 21 août 2020

■ Public

10 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1930 €* les 15 jours

*voir modalités dans les informations générales



« Tout proche de la côte catalane, la ville de Figuerola del Camp offre un cadre de vacances agréable pour un plein de soleil garanti. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la ville de Barcelone grâce à son bus touristique sans oublier sa cathédrale, ses Ramblas, musée de Picasso,
- ✓ Journée à Port Aventura,
- ✓ Visite de la ville de Tarragone,
- ✓ Excursion à Cambrils : le Parc Sama, le quartier historique, le port et les belles plages,
- ✓ Balades et baignades sur les plages de la côte catalane,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un mas de grand confort situé tout proche de Figuerola del Camp. Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 08 août 2020 ;
du 08 août au 22 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1800 €* les 15 jours ; 3500 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*



« Au cœur de la province basque de Biscaye, Mallabia, avec ses paysages spectaculaires, est un lieu exceptionnel pour se reposer et passer d'agréables vacances »

Activités proposées :

- ✓ Visite des villes de San Sébastien, Bilbao et de Zarautz,
- ✓ Musée Guggenheim,
- ✓ Visite de l'aquarium de San Sébastien,
- ✓ Le petit port de charme Getaria,
- ✓ Petit train dans la ville d'Orio,
- ✓ Baignades sur les plages de la côte basque,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...



■ Hébergement

Dans une ferme réhabilitée et réaménagée en logement adapté. Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

Du 25 juillet au 1^{er} août 2020 ; du 1^{er} au 08 août 2020 ; du 08 au 15 août 2020 ; du 15 au 22 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine ; 1790 €* les 15 jours
2600 €* les 3 semaines ; 3450 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*



« Véritable paysage de carte postale, la station balnéaire est le lieu idéal pour passer des vacances en bord de mer. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de Pornic et de son port de pêche,
- ✓ Visite des villes aux alentours : Nantes et St Nazaire,
- ✓ Zoo de la Planéte Sauvage à Port-Saint-Père,
- ✓ Activités diverses proposées par le camping : soirées à thème, karaoké, minigolf, piscine, pétanque et tennis de table,
- ✓ Journée sur l'île de Noirmoutier,
- ✓ Baignades sur les plages de la côte vendéenne,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

■ Hébergement

Dans des mobil-homes dans un camping situé à 200 mètres de la mer.
Chambres de 1 à 2 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour

■ Dates

du 1^{er} août au 15 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1800 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Destination estivale idéale, Porto offre quantité de charmantes balades dans ses ruelles d'un autre âge. La visite de ses parcs est immanquable »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
Le vieux Porto, le Jardin du palais de Cristal, balade en vieux tramway, le marché Bolhão, les caves à vin, le Quai de la Ribeira,
- ✓ Promenade le long du fleuve du Douro,
- ✓ Découverte de la ville d'Aveiro surnommée « la Venise du Portugal »,
- ✓ Balades et baignades sur les plages de la côte atlantique,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans une jolie maison à 10 minutes au nord de Porto et à 15 minutes de la plage.
Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 1^{er} août au 15 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1810 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



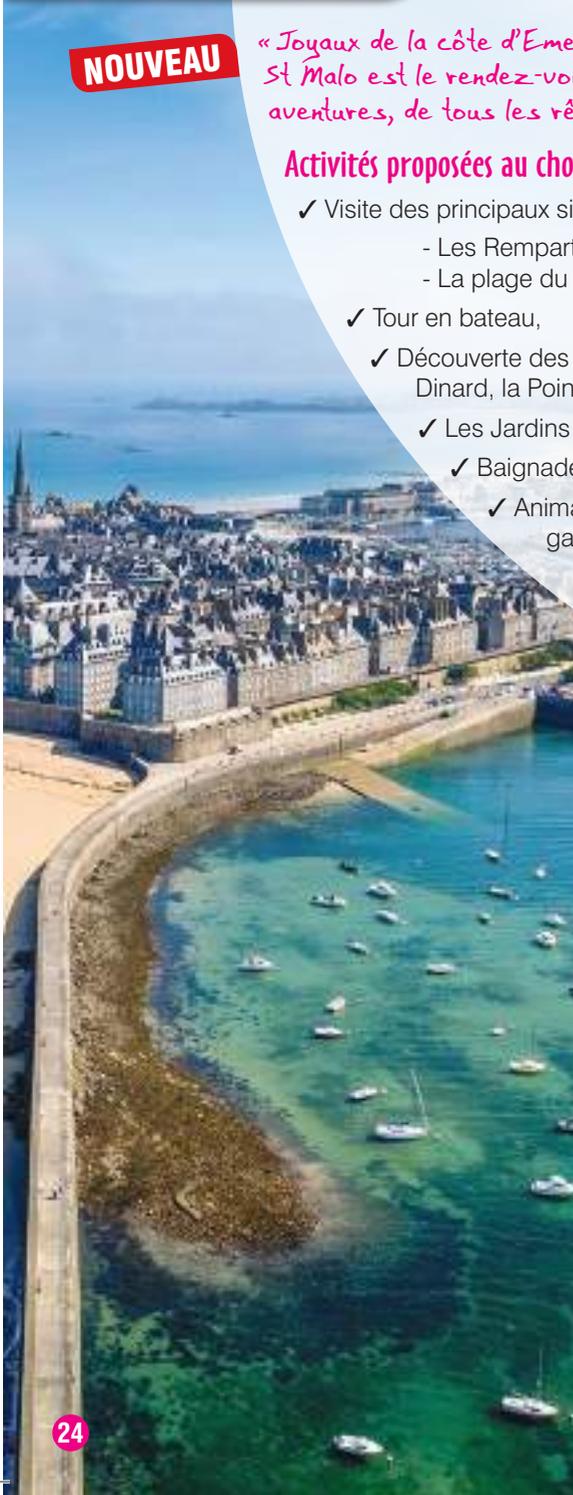
NOUVEAU

« Joyaux de la côte d'Emeraude, la ville de St Malo est le rendez-vous de toutes les aventures, de tous les rêves... »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
 - Les Remparts, - Le Port, - L'Aquarium,
 - La plage du Sillon, - La Tour Bidouane,
- ✓ Tour en bateau,
- ✓ Découverte des sites touristiques aux alentours :
Dinard, la Pointe du Grouin, Cancale...
- ✓ Les Jardins de Montmarin,
- ✓ Baignades sur les plages de la côte bretonne,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...



■ Hébergement

Dans deux gîtes mitoyens situés près de la commune de Dinan. Chambres de 1 à 2 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 08 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1810 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Les plages, les criques, les falaises et la mer font de la Costa Brava une des principales destinations touristiques durant l'été »



Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la ville de Barcelone grâce à son bus touristique sans oublier sa cathédrale, ses Ramblas, musée de Picasso,
- ✓ Promenade en bateau à Lloret del Mar,
- ✓ Visite de Malgrat en petit train,
- ✓ Visites des villes de Gerone, Besalú et la cité médiévale de Pals
- ✓ Balades dans le parc naturel Del Montseny,
- ✓ Baignades sur les plages de Pineda, Malgrat, Santa Susanna,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

■ Hébergement

Très beau gîte se trouvant à 7 km de Lloret del Mar. Chambres de 1 à 3 lits. Superbe piscine.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 1^{er} août au 15 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1800 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Le littoral basque est un environnement exceptionnel où se succèdent des falaises entrecoupées de criques et baies magnifiques. »

Programme du séjour :

- ✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
 - La vieille ville, - Le Paseo de la Concha, - L' Aquarium,
 - Le Mont Igueldo et le funiculaire, - Le quartier romantique,
- ✓ Découverte des villages aux alentours : Getaria, Hondarribia, Tolosa...
- ✓ La Baie de Pasaia et ses villages de pêcheurs,
- ✓ Petit train dans la ville d'Orio,
- ✓ Baignades sur les plages de la côte basque,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

■ Hébergement

Dans un gîte rural situé à 15 minutes de Saint-Sébastien.
Chambres de 1 à 2 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 1^{er} août au 08 août 2020 ;
du 08 août au 15 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine ; 1790 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



NOUVEAU

« Petite par la taille mais grande par son histoire, la ville d'Avignon vous invite à un séjour sous le signe du bonheur. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
 - Le centre historique,
 - Le Palais des Papes,
 - Le Pont St Bénézet,
 - Le Rocher des Doms,
- ✓ Découverte des villes aux alentours : Nîmes et Arles,
- ✓ Balade en bateau sur le Rhône,
- ✓ Visite du Musée du bonbon Haribo,
- ✓ Croisière le long du Gard,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans une maison de caractère à 30 minutes d'Avignon. Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 1^{er} août au 15 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1790 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Doté d'un patrimoine culturel unique, le Bassin d'Arcachon offre un paysage magnifique à ses visiteurs. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite de la ville de Bordeaux (marché des Capucins, Miroir d'eau, Jardin botanique...),
- ✓ Balade à la Dune du Pilat,
- ✓ Maison de l'Huître à Gujan Mestras,
- ✓ Croisière sur le Bassin d'Arcachon,
- ✓ Baignades sur les plages de la côte arcachonnaise,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

■ Hébergement

Dans une villa de plain-pied conviviale située à Gujan-Mestras sur le bassin d'Arcachon. Chambres de 1 à 3 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*



« Au cœur des Pyrénées Ariégeoises, la ville de Foix, célèbre pour son château, offre un lieu de vacances calme et reposant. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite du centre historique et du Château de Foix,
- ✓ La Grotte du Mas d'Azil,
- ✓ Découverte des Forges de Pyrène,
- ✓ Détente au centre aquatique du pays de Foix,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

■ Hébergement

Dans un gîte de groupe situé à 15 minutes de Foix. Chambres de 2 à 4 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour

■ Dates

du 1^{er} août au 08 août 2020 ;
du 08 août au 15 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine ; 1790 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Sur la Côte Méditerranéenne, profitez de l'environnement exceptionnel de Narbonne et de ses environs »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des villes de Béziers, Perpignan, Sigean, Leucate et Le Somail,
- ✓ Promenade en bateau sur le Canal du Midi,
- ✓ Visite du musée de poterie gallo-romaine Amphoralis,
- ✓ La Réserve Africaine de Sigean,
- ✓ Le petit train de Port-Leucate,
- ✓ La promenade des Platanes à Perpignan,
- ✓ Promenades et baignades sur les plages narbonnaises,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

■ Hébergement

Dans une villa située dans un quartier résidentiel de Narbonne. Chambres de 1 à 2 lits. Maison avec piscine.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 08 août 2020 ;
du 08 août au 22 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

1790 €* les 15 jours ; 3450 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*



« La situation privilégiée de la commune de Soustons et son environnement exceptionnel vous enchanteront »



Activités proposées au choix :

- ✓ Activités diverses proposées par le camping : soirées à thème, karaoké, fitness, piscine, pétanque, aquagym et tennis de table,
- ✓ Moulin de Poyaller,
- ✓ Zoo de Labenne,
- ✓ Balade et baignades sur les plages landaises,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, fête de village, gastronomie...

■ Hébergement

Dans des chalets, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, situés dans un camping de Soustons. Chambres de 1 à 2 lits. Camping avec deux piscines.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 08 août au 15 août 2020 ;
du 15 août au 22 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine ; 1790 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Riche en sites remarquables, la Dordogne vit l'été au rythme de ses marchés aussi bien en journée jusqu' tard dans la nuit ! »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite d'un centre équestre,
- ✓ Balade en bateau le long de la Dordogne,
- ✓ Découverte des marchés nocturnes de la région,
- ✓ Nourrissage et soins des animaux de la ferme sur le lieu de séjour,
- ✓ Château de Monbazillac,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

■ Hébergement

Dans une vieille ferme réaménagée et accessible aux personnes à mobilité réduite. Chambres de 1 à 3 lits. Piscine sur place.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020 ;
du 1^{er} août au 08 août 2020

■ Public

9 personnes + 3 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

■ Prix

955 €* la semaine ; 1790 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« Riche en sites remarquables, la Dordogne vit l'été au rythme de ses marchés aussi bien en journée jusqu' tard dans la nuit ! »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite d'un centre équestre,
- ✓ Balade en bateau le long de la Dordogne,
- ✓ Découverte des marchés nocturnes de la région,
- ✓ Nourrissage et soins des animaux de la ferme sur le lieu de séjour,
- ✓ Château de Monbazillac,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

■ Hébergement

Dans une vieille ferme réaménagée et accessible aux personnes à mobilité réduite. Chambres de 1 à 3 lits. Piscine sur place.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 08 août au 22 août 2020

■ Public

9 personnes (2 fauteuils roulants maximum)
+ 4 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

2030 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*



« La situation privilégiée de la commune de Soustons et son environnement exceptionnel vous enchanteront »



Activités proposées au choix :

- ✓ Activités diverses proposées par le camping : soirées à thème, karaoké, fitness, piscine, pétanque, aquagym et tennis de table,
- ✓ Moulin de Poyaller,
- ✓ Zoo de Labenne,
- ✓ Balade et baignades sur les plages landaises,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, fête de village, gastronomie...

■ Hébergement

Dans des chalets, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, situés dans un camping de Soustons. Chambres de 1 à 2 lits. Camping avec deux piscines.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020 ;
du 1^{er} août au 08 août 2020

■ Public

9 personnes (2 fauteuils roulants maximum)
+ 4 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1080 €* la semaine ;

2030 €* les 15 jours

*voir modalités dans les informations générales



« Situé au cœur des vignobles bordelais, le Château Moulerens est un lieu de vacances idéal et offre à ses pensionnaires une multitude d'activités de loisirs »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite de la ville de Bordeaux : petit train, Marché des Capucins, Miroir d'eau,
- ✓ Parc de Montgaillard à Gradignan,
- ✓ Balade et croisière sur le bassin d'Arcachon,
- ✓ Zoo de Pessac,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...
- ✓ Activités prévues sur le centre : piscine, barbecue, karaoké, concerts...

■ Hébergement

Dans un centre de vacances situé à proximité de Bordeaux. Locaux agréables, spacieux et fonctionnels. Piscine sur le site. Chambres de 2 lits.

■ Restauration

Hébergement en pension complète.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 1^{er} au 08 août 2020 ; du 08 au 15 août 2020
du 15 au 22 août 2020

■ Public

14 personnes (4 fauteuils roulants maximum)
+ 6 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1100 €* la semaine ; 2063 €* les 15 jours
2888 €* les 3 semaines

**voir modalités dans les informations générales*



« Été comme hiver la région de la Haute-Garonne présente des paysages d'une diversité fort agréable pour ses visiteurs. »



Activités proposées au choix :

- ✓ Visite de St Gaudens et Montréjeau et son joli lac,
- ✓ Découverte de St Bertrand-de-Comminges : sa cathédrale, son cloître et ses belles ruelles,
- ✓ Bowling et/ou cinéma,
- ✓ Zoo de Plaisance-du-Touch,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...



■ Hébergement

Dans une maison familiale et rurale adaptée aux personnes à mobilité réduite située à Mane. Chambres de 2 à 4 lits.

■ Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

■ Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

■ Dates

du 25 juillet au 1^{er} août 2020 ; du 1^{er} au 08 août 2020
du 08 au 15 août 2020 ; du 15 au 22 août 2020

■ Public

14 personnes (4 fauteuils roulants maximum)
+ 6 accompagnateurs (dont 1 responsable)

■ Prix

1100 €* la semaine ; 2063 €* les 15 jours
2888 €* les 3 semaines ; 3850 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*



INFORMATIONS GÉNÉRALES

«**Les Chamois Pyrénéens**», Association Sportive et Culturelle est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1980 à l'initiative de parents, d'amis et de professionnels du secteur social.

Son but est de proposer à ses adhérents déficients intellectuels des activités de loisirs, de sports et des séjours de vacances.

Les Chamois Pyrénéens possèdent :

Un agrément Atout France (IM 064140002)

Un agrément Jeunesse et Sports (13.S.002 du 17 janvier 2013).

Un agrément «Vacances Adaptées Organisées» (n° AG064016003 du 21 juin 2016).

Une affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté.

Une adhésion à l'UNAT.

DUREE

Elle est variable :

Séjour de 4 semaines : du samedi 25 juillet au samedi 22 août 2020

Séjours de 3 semaines : du samedi 25 juillet au samedi 15 août 2020 ou
du samedi 1^{er} août au samedi 22 août 2020

Séjours de 2 semaines : du samedi 25 juillet au samedi 08 août 2020 ou
du samedi 1^{er} août au samedi 15 août 2020 ou
du vendredi 07 août au vendredi 21 août 2020 ou
du samedi 08 août au samedi 22 août 2020

Séjours de 11 jours : du mercredi 29 juillet au samedi 08 août 2020

Séjours de 1 semaine : du samedi 25 juillet au samedi 1^{er} août 2020 ou
du dimanche 26 juillet au dimanche 02 août 2020 ou
du samedi 1^{er} août au samedi 08 août 2020 ou
du dimanche 02 août au dimanche 09 août 2020 ou
du mardi 04 août au mardi 11 août 2020 ou
du samedi 08 août au samedi 15 août 2020 ou
du mercredi 12 août au mercredi 19 août 2020 ou
du samedi 15 août au samedi 22 août 2020

Séjours de 5 jours : du lundi 08 juin au vendredi 12 juin 2020 ou
du lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2020 ou
du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020

Séjours de 3 jours : du lundi 15 juin au mercredi 17 juin 2020 ou
du mercredi 17 juin au vendredi 19 juin 2020

COUT

Variable en fonction de la durée et le lieu de séjour.

Les frais comprennent :

- les frais d'encadrement, - la restauration, - l'hébergement,
- les frais d'organisation, - les activités, - les frais de dossier,
- les assurances, - les frais de transport au départ de Pau.
- (hors assurance annulation) (sauf pour les séjours aériens)

Ces frais ne comprennent pas :

- les achats personnels (souvenirs, boissons...)
- l'assurance annulation
- acheminement pour les séjours aériens (sur Bordeaux ou Toulouse)

ASSURANCE

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

La responsabilité civile professionnelle de l'Association Sportive et Culturelle Les Chamois Pyrénéens est souscrite auprès de la MAIF.

Nos prix intègrent la responsabilité civile, les dommages aux biens assurés, indemnisation des dommages corporels, recours protection juridique et rapatriement.

ASSURANCE ANNULATION

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation pour votre séjour. Elle correspond à 4,2 % du montant du séjour.

La souscription doit être obligatoirement effectuée simultanément avec l'inscription au séjour de vacances.

La garantie annulation prend effet dès l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

Objet de la garantie :

Dans le cas d'une obligation d'annulation du séjour avant son démarrage, l'assurance souscrite rembourse au participant toutes les sommes contractuellement dues à l'organisateur du séjour.

Conditions d'octroi de la garantie :

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée :

- le décès du participant lui-même, de son conjoint ou d'un membre proche de sa famille (père, mère, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, gendre ou belle-fille),
- une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de 8 jours.
- un licenciement économique du participant, de son conjoint ou concubin, du père ou de la mère.

Toutefois, elle ne peut s'exercer :

- pour tout fait provoqué intentionnellement par le participant,
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat,
- en cas de guerre civile ou étrangère,

- en cas d'irradiation :
- pour les cataclysmes naturels, à l'exception de ceux indemnisés dans le cadre des catastrophes naturelles (loi du 13 juillet 1982).

Montant de la garantie :

Sont couvertes au titre de l'assurance, toutes sommes versées dès l'inscription à l'organisateur (acompte, arrhes ...) dans la limite d'un plafond égal au coût du voyage.

Formalités de déclaration :

Le participant ou ses ayants droits sont tenus, sous peine de déchéance, d'aviser les Chamois Pyrénéens dans les 10 jours, suivant la survenance de l'évènement.

SANS ASSURANCE ANNULATION

En cas d'annulation, des frais d'annulation seront retenus par les Chamois Pyrénéens :
à plus de 60 jours du départ : forfait de 100 € pour frais de dossier,
entre 59 et 30 jours : 25 % du montant du séjour,
entre 29 et 15 jours : 50 % du montant du séjour,
entre 14 et 6 jours : 75 % du montant du séjour,
entre 5 et 1 jours : 100 % du montant du séjour.

En cas de non présentation au rendez-vous, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement. Tout séjour ou voyage écourté pour quelques raisons que ce soit, reste intégralement dû.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises en fonction de leur ordre d'arrivée. Les demandes seront retenues en fonction des places disponibles. Le bulletin d'inscription ci-joint est à nous retourner avant le **28 février 2020**. Nous vous demandons impérativement de faire 2 choix de séjour. C'est important afin d'équilibrer et d'homogénéiser les groupes.

Dès que nous connaissons vos intentions, nous vous adresserons le dossier individuel du participant. Dans le cas où ce dossier ne nous serait pas parvenu dans des délais acceptables, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Nous nous réservons la possibilité, si les circonstances l'exigent et ce, dans l'intérêt des adhérents, de modifier leurs lieux de séjour après accord de l'intéressé, de son établissement ou de sa famille.

Si le nombre indispensable de participants à la mise en place d'un séjour n'est pas atteint, une nouvelle destination sera alors proposée.

En cas de refus de la part des participants, les sommes versées seront alors intégralement remboursées.

PAIEMENT

L'acompte que vous devrez verser à l'inscription est fixé à 25 % du prix du séjour.

Le solde devra être impérativement acquitté, sans rappel de notre part, au plus tard pour le 15 juillet 2020.

Nous acceptons les paiements par chèques-vacances ANCV.

ADHESION

Les séjours et les activités sont réservés aux adhérents de l'association. **L'adhésion est obligatoirement réglée à la première inscription sur l'un des séjours proposés dans notre programme de vacances** ; elle est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

PAPIER D'IDENTITE

La carte d'identité ou le passeport en cours de validité devront être remis au responsable du séjour au plus tard le jour du départ. Pour les séjours avec transport aérien, il est indispensable de nous fournir en plus une photocopie de la pièce d'identité dès l'inscription.

ARGENT PERSONNEL

Afin de pallier à tous les problèmes relatifs à l'argent personnel du vacancier (vol, perte ...), l'association vous encourage à remettre celui-ci au responsable du séjour de vacances le matin du départ. Cette somme sera mise à disposition de chaque vacancier sur son lieu de séjour. L'équipe fournira un décompte individuel d'argent personnel (tenu en relation avec le vacancier pendant son séjour).

RESPONSABILITE

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou dégradation de certains objets personnels (appareil photo, caméra, téléphone portable, lecteur CD, rasoir électrique.)

MEDICAMENTS

• Pour le départ

Les médicaments concernant la journée du départ (midi, soir) doivent être remis au responsable du séjour de vacances (**en aucun cas, ces traitements ne doivent être mis dans le sac de voyage des personnes qui ne gèrent pas de manière autonome leur prise de médicaments**).

• Pour le séjour

Placer les médicaments correspondant à la durée du séjour dans ses semainiers jetables.

Joindre impérativement une ordonnance récente indiquant le traitement médical suivi -obligation faite par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.)-.

Si besoin nous était fait d'expédier d'autres médicaments, les frais postaux seraient à la charge du vacancier.

SOINS PARAMEDICAUX

Si vous êtes informés, avant le départ du vacancier, que ce dernier nécessitera des soins paramédicaux durant son séjour, vous devez impérativement nous en informer et organiser les interventions sur place. **Aucuns soins paramédicaux ne seront effectués à l'étranger.**

ENCADREMENT

L'encadrement de chaque séjour est adapté, à la fois, au degré d'autonomie des vacanciers et à leur nombre. Le personnel choisi est très motivé (pour la plupart professionnels ou futurs professionnels du secteur social ou médical) et placé dans un cadre de travail favorable afin de lui permettre une grande disponibilité.

HEBERGEMENT

Le choix des différents sites est effectué en fonction de critères très exigeants (confort et qualité du cadre de vie, respect de l'intimité de chaque vacancier, accessibilité, proximité des lieux d'animation, possibilité d'intégration).

Ces hébergements, bien adaptés aux besoins, sont de plusieurs types (gîtes, logis de France, hôtels, maisons individuelles, appartements, mobil-homes).

Tous les sites sont déclarés auprès des services de D.D.C.S.P.P. des régions concernées.

BAGAGES

Veillez à ne venir sur les séjours qu'avec un seul bagage. Trop souvent les vacanciers sont surchargés d'affaires inutiles (voir feuille de trousseau envoyée en juin).

TRANSPORT ALLER-RETOUR

Lieu de départ : les départs et les retours des séjours se font du Parc des Expositions de Pau sauf pour les séjours aériens.

Horaires : tous les détails du départ et du retour vous seront communiqués dès le mois de juin.

Bagages : des étiquettes pour les bagages vous seront adressées.

Pique-nique : chaque vacancier devra se munir d'un pique-nique et d'une boisson pour le voyage aller.

Aucun accompagnement à domicile ne pourra être effectué au retour.

PERMANENCE

Durant les séjours, une astreinte en cas d'urgence sera tenue par un salarié de l'association. Les coordonnées téléphoniques seront données ultérieurement.

ALBUM SOUVENIRS

Chaque vacancier aura la possibilité, s'il le désire, de remplir, durant son séjour un album souvenirs qui lui permettra de garder la trace des grands moments vécus pendant ses vacances. Il sera aidé par les accompagnateurs.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque vacancier à la fin de son séjour.

TRANSPORT SUR LES LIEUX DE SEJOURS

Durant tous les séjours, les groupes sont autonomes au niveau des déplacements (minibus et transports en commun).

RECLAMATIONS

Les réclamations devront être faites dans un délai maximum de 30 jours après la fin du séjour. Elles pourront se faire par téléphone, mais devront obligatoirement être suivies d'un courrier avec accusé de réception.

Décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992

TITRE VI - DE LA VENTE DE VOYAGES OU DE SÉJOURS

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues aux deuxièmes alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les repas fournis ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;

12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;

13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux

parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Le nombre de repas fournis ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception

au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours.

Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remplacement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyageur ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. 103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis.

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celle-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Art. 104 - Les dispositions des articles 95 à 103 du présent décret doivent obligatoirement figurer sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes visées à l'article 1^{er} de la loi du 13 juillet 1992 susvisée.

Séjours détente avec l'équipe des Chamois Pyrénéens



Les Chamois Pyrénéens
105 av. des Lilas - C.S. 80123 - 64001 PAU Cédex
Tél : 05 59 84 64 90 • Fax : 05 59 84 60 96
Mail : chamois-pyreneens@wanadoo.fr

Association Sportive et Culturelle
de l'A.D.A.P.E.L. des Pyrénées Atlantiques

Retrouvez nous sur Facebook :
ACP Chamois Pyrénéens



Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 - Déclarée en Préfecture de Pau n° 04.4010 du 1er février 1960 - Agrément: Tout France n° IM 054140002 - Agrément Jeunesse et Sports n° 13.5.002 du 17 janvier 2013 - Agrément: Vacances Adaptées organisées n° AG05401003 du 21 juin 2016 - Affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté - N° SIRET 33107547300024 - Code APE 9329 Z - Adhérent à l'UNAT